

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|---------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | adhésion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-675943

109505

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

12568

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ES SATTE HOUSSAM

Date de naissance :

27/04/87

Adresse : RIAD AL ANDALOUSSE MARBELLA 3 1MM TS

APPT 20 6AY RIAD RABAT

Tél. : 06 78 49 07 01

Total des frais en

Dhs

Autorisation CHDPT : AA-A-2-15/2019

Cadre réservé au Médecin

Dr. Lalla CHEBAA Dr. MIKOU
Gynécologue Dr. MIKOU
100 Bd. Abdellah
Allal Ben Abdellah
Télé: 05 22 20 45 45
Email: gynecologie123@gmail.com

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Dr. Lalla CHEBAA Dr. MIKOU
Gynécologue Dr. MIKOU
100 Bd. Abdellah
Allal Ben Abdellah
Télé: 05 22 20 45 45
Email: gynecologie123@gmail.com

Nom et prénom du malade :

Dr. Lalla CHEBAA Dr. MIKOU
Gynécologue Dr. MIKOU
100 Bd. Abdellah
Allal Ben Abdellah
Télé: 05 22 20 45 45
Email: gynecologie123@gmail.com

Lien de parenté :

Dr. Lalla CHEBAA Dr. MIKOU
Gynécologue Dr. MIKOU
100 Bd. Abdellah
Allal Ben Abdellah
Télé: 05 22 20 45 45
Email: gynecologie123@gmail.com

lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Dr. Lalla CHEBAA Dr. MIKOU
Gynécologue Dr. MIKOU
100 Bd. Abdellah
Allal Ben Abdellah
Télé: 05 22 20 45 45
Email: gynecologie123@gmail.com

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



Dr. Lamia JABRI

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca



Dr. Amal BENKIRANE

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

CASAPATH

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-CYTOPATHOLOGIQUE

De la part du Dr. Lamia CHEBIRBI ep. MIKOU

Gynécologue - Obstétricienne
250, Bd. Abdellatif Ben Rached
Almaj Abdellatif, 3^{me} étage, 1^{re} 14 - Casablanca
Télé: 05 22 22 13 46 / 66 - Fax: 05 22 22 14 24 - Email: drlamia123@gmail.com

Nom et prénom du patient : BELEMITH JHANE

Age : 26 ans - Sexe : F

Date de prélèvement : 10/06/2016

Renseignements cliniques et paracliniques :

nullipare - col utérino
Normal
pas de fievre depuis hier

Organe prélevé :

Nature de l'acte réalisé :

Biopsie antérieure : Oui Non Réf. :

FCV : Vagin Exocol : Endocol :

Date des dernières règles : 10/05/2016 Parité : 0

Thérapeutique antérieure ou en cours :

Signature & Cachet

Dr. Lamia CHEBIRBI ep. MIKOU
Gynécologue - Obstétricienne
250, Bd. Abdellatif Ben Rached
Almaj Abdellatif, 3^{me} étage, 1^{re} 14 - Casablanca
Télé: 05 22 22 13 46 / 66 - Fax: 05 22 22 14 24 - Email: drlamia123@gmail.com

Dr. Lamia CHEBARBI ep. MIKOU
GYNECOLOGUE - OBSTÉTRICIENNE

Suivi de grossesse - Accouchement - Stérilité
Maladies des Seins et chirurgie gynécologique
Echographie - Endoscopie

Lauréate de la faculté de médecine de Casablanca
Ancien médecin interne au CHU Ibn Rochd
Ex chef de service de l'hôpital Med. Sekkat



الدكتورة ليل الشبوري ميكو
اختصاصية في أمراض النساء، والتوليد

مراقبة الحمل - التوليد
عقم الزوجين - أمراض الثدي
جراحة أمراض النساء - الفحص بالصدى و المنظار
كريجية عليه الطب بالدار البيضاء.
طبيبة داخلية سابقاً بالمركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد
رئيسة مصلحة سابقاً بمستشفى محمد السادس

Casablanca, le :

09 MARS 2022

H Me - BELLEMLIH JIHANE

II - Gravide + M

21 - NFS + 8

3 - feritinemie

LABORATOIRE G Lab

Docteur FILALI Mounir

93 Boulevard Anouar

INPE 33060991 TP 36336941

toxoplasmosis

auscote

61 TPHA VDR

250. شارع عبد المومن، إقامة أبراج عبد المومن، الطابق الثالث، شقة 14 - الدار البيضاء

250, Bd. Abdelmoumen, Résidence Abraj Abdelmoumen

Imm A, 3ème étage appart N° 14 - Casablanca

Tél.: 05 22 25 25 01 - GSM : 06 61 63 34 60 - E-mail : drchebarbi123@gmail.com

Mme BELLEMLIH Jihane
18-10-1996 F



ORDO

81 - AgHBS; HVC

81 - HIV

91

TSUS
Dr Leila CHEBBI
Gyné-Obstétricienne
260, Bd. Abdellatif Ben YOUSSEF
Abraj Al-Bey - Casablanca
3ème Etage - Apt. N° 14.1.1
Tél : 05 22 25 25 01 - 06 66 66 70
Email : drchebbi123@gmail.com

Relevé d'Honoraires N° : 2203122013

Casablanca le 12-03-2022

Mme Jihane BELLEMLIH

Demande N° 2203122013

Date de l'examen : 12-03-2022

Analyses :

Récapitulatif des analyses			
CN	Analyse	Clé	Coefficient
PSA	Prélèvement sang adulte	E	25
0154	Ferritine	B	250
0229	Groupe ABO Rhésus	B	60
0317	Hépatite B / Ag HBS	B	120
0324	Hépatite C / Dépistage	B	300
0329	HIV: HIV1+HIV (1+2) dépistage	B	200
0216	Numération formule	B	80
0343	Rubéole IgG	B	150
0344	Rubéole IgM	B	400
0307	Toxoplasmose IgG	B	100
0308	Toxoplasmose IgM	B	150
0285	TPHA qualitatif	B	50
0164	TSH us	B	250
0283	VDRL qualitatif	B	20
	TITRE HEPATITE B	B	0
	TITRE SEROLOGIE HEPATITE C	B	0

Total des B : 2130

TOTAL DOSSIER : 2880 DH

Arrêtée le présent relevé à la somme de : deux mille huit cent quatre-vingts dirhams

LABORATOIRE G Lab
Docteur FILALI Mounir
99 Boulevard Anoual
INPE 93061091 TP 36336941

RECU LE : 10/03/2022
EDITE LE : 11/03/2022

NOM & PRENOM : BELLEMLIH JIHANE
PRESCRIPTEUR : Dr. CHEBARBI LAILA
AGE : 26 ans
Code Patient : 088942
N/REF : 20310100
ORGANE : FROTTIS DU COL

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Multigeste - col macro normal = FCV de dépistage.

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

- Frottis en milieu liquide selon la technique Prepstain

- Qualité du frottis :
Très bonne qualité.

- CLASSE DU FROTTIS SELON LE SYSTEME DE BETHESDA :
Pas de lésion intra-épithéliale ou de malignité.

- Description cytologique :

Le frottis étudié après cytocentrifugation de l'échantillon recueilli en milieu liquide montre un fond riche en polynucléaires neutrophiles avec la présence de quelques lactobacilles. La cellularité est adéquate faite de cellules malpighiennes superficielles à cytoplasme éosinophile et à noyau petit régulier avec une chromatine fine sans anomalie du rapport nucléo cytoplasmique.

Il est également retrouvé des cellules endocervicales régulières sous forme de cellules isolées dispersées.

Il n'est pas noté de signes cytologiques d'infestation virale ou de signes de dysplasie.

CONCLUSION :

- Frottis cervical modérément inflammatoire.
- Absence de signes cytologiques de dysplasie ou de néoplasie.

Signé : Dr. Amal BENKIRANE
Pr. Amal BENKIRANE
Anatomo - Pathologiste
Centre de Pathologie Casapath
5, Rue des Hôpitaux-Réa, au parc Casablanca
Tél.: 05 22 22 13 46 / 66 - Fax: 05 22 22 14 24



CENTRE DE PATHOLOGIE SPÉCIALISÉE CASABLANCA

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1er étage 20360 - Casablanca

Tel: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24 - Email : labocasapath@gmail.com

Patente 36333531 ICE 001624540000044 IF 40204512

FACTURE

REF : 22/2043

Date de facturation 10 / 03 / 2022
Médecin traitant Dr. CHEBARBI LAILA
Patient BELLEMLIH JIHANE - 088942
Demande **C20310100 - 10/03/2022**

Liste des examens

FROTTIS

	Total	300,00	Dhs
coefficient-P	273,00		
Mode de règlement	Espèce		

Arrêtée la présente facture à la somme de : TROIS CENTS DIRHAMS

6, Rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 20360 Casablanca
Tél: 0522 22 13 46 - Fax: 0522 22 14 24
Centre de Pathologie Spécialisée Casablanca

2203122013 - Mme Jihane BELLEMLIH- né(e) le 18-10-1996

Toxoplasmose IgG
(ELFA, Vidas BioMérieux)

0.0 UI/ml (<<8.0)

Interprétation des IgG :
Négatif <4
Equivoque entre 4 et 8
Positif > 8

Conclusion

Absence d'immunité; à suivre tous les mois en cas de grossesse.

Sérologie HIV (Ac HIV1+Ac HIV2+Ag P24)

Anticorps anti-HIV1/2
(ELFA, Vidas BioMérieux . HIV DUO 5)

Recherche négative

Indice :
(ELFA, Vidas BioMérieux)

0.07 E/S (<<0.25)

CONCLUSION :

Sérologie négative. En cas de contagé récent (<3 mois), un contrôle mensuel jusqu'à 3 mois est préconisé. Une charge virale peut aussi être préconisée.

Détection combinée de l'antigénémie p24 et des anticorps anti-VIH1 et anti-VIH2.

Seuil de positivité = 0.25

Recommandations HAS sur le suivi sérologique des personnes après exposition supposée:

- a) sans traitement prophylactique: sérologie à contrôler dans 6 semaines
- b) après traitement prophylactique: sérologie à contrôler dans 3 mois

SEROLOGIE DE L'HEPATITE B

SEROLOGIE DE L'HEPATITE B

Antigène HBs (HBV)

Négatif

Indice :
(ELFA, Vidas BioMérieux)

0.02 E/S (<<0.13)

SEROLOGIE DE L'HEPATITE C

Ac anti - HCV (hépatite C)

Négatif

Indice :
(ELFA . VIDAS)
Conclusion :

0.07 E/S (<<1.00)

Absence d'anticorps. En cas de suspicion d'exposition récente au VHC, la recherche et quantification de ARN HCV peut être demandée.

Important: En cas d'hépatite aiguë, une réponse négative ne signifie pas nécessairement que le VHC n'est pas en cause.
Dans 60% des cas environ, les anticorps ne se positivent que de façon retardée, entre 2 et 9 mois après l'élévation des transaminases ; il est donc conseillé de répéter la recherche.

LABORATOIRE G Lab
Docteur FILALI Mounir
93 Boulevard Anoual
INPE 93061091 TP 36336941

Dossier validé biologiquement par : Docteur Remplacant
BIOLOGISTE

Page 3 sur 4

Prélèvement à Domicile

Chère patiente et cher patient,

En tenant compte des contraintes sanitaires en rapport avec la pandémie de COVID-19, le laboratoire **G Lab** a mis en place tous les dispositifs nécessaires, conformément aux réglementations d'hygiènes en vigueur, pour votre protection lors de votre présence dans le laboratoire.

Vous avez également la possibilité de faire réaliser vos prélèvements à domicile.

Nous mettons à votre disposition sur rendez-vous une équipe dédiée.

Contact :

Tél. + 212 522 86 09 10

E-mail : contact@glab.ma

LABORATOIRE G Lab
Docteur FILALI Mounir
93 Boulevard Aoual
INPE 93061091 TP 36336941

Dossier validé biologiquement par : Docteur Remplaçant
BIOLOGISTE

Page 4 sur 4

Edition le Samedi 12 Mars 2022 à 13:14

Dr. Laila CHEBARBI EP MIKOU
250 BD ABDELMOUMEN RSD ABRAJ ABDELMOUMEN
IMM A 3EME ETG APPT 14
20000 CASABLANCA

Résultats de Mme Jihane BELLEMLIH

Né(e) le 18-10-1996
Dossier : 2203122013

Mme Jihane BELLEMLIH
LOT FLORIDA VILLA N°255
N° PASS MG3834749
20000 CASABLANCA

Prélevé le : 12-03-2022 à 08:55 par Ghita KHARROUBI
Dossier enregistré le: 12-03-2022 à 08:55
Compte-rendu complet

Intervalles de référence

Antériorités

INFORMATION PATIENT

Vos résultats d'analyses sont disponibles sur le site <http://www.glab.ma> à la rubrique "Serveur des Résultats".

Identité du patient :

Identité du patient contrôlée sur papiers officiels

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (sur prélèvement sanguin veineux)

Hématies :

(ABX Pentra XL 80 HORIBA Medical)

Hémoglobine :

Hématocrite :

VGM :

TCMH :

CCMH :

RDW :

Leucocytes :

Poly. Neutrophiles :

Soit:

Poly. Eosinophiles :

Soit:

Poly. Basophiles :

Soit:

Lymphocytes :

Soit:

Monocytes :

Soit:

CTRL 100%

Plaquettes

4.510	T/l	(4.100-5.200)
4 510 000	/mm ³	(4 100 000-5 200 000)
13.2	g/100 ml	(12.4-15.7)
40.4	%	(37.0-47.0)
89.0	μ3	(81.0-96.0)
29.2	pg	(>27.0)
32.6	g/100 ml	(31.0-36.5)
12.5	%	(0.0-18.5)
5 400.0	/mm ³	(4 000.0-10 500.0)
41.4	%	
2 236	/mm ³	(1 800-7 300)
3.1	%	
167	/mm ³	(30-580)
0.5	%	
27	/mm ³	(0-230)
50.8	%	
2 743	/mm ³	(1 100-3 340)
4.2	%	(<10.0)
227	/mm ³	(300-1 010)
100	%	(>100)
171 000	/mm ³	(150 000-500 000)

LABORATOIRE G Lab
Docteur FILALI Mounir
93 Boulevard Anoual
INPE 93061091 TP 36336941

Dossier validé biologiquement par : Docteur Remplaçant BIOLOGISTE



DETERMINATION DU GROUPE SANGUIN ABO-RHESUS

Groupe sanguin ABO
(Groupage sanguin technique gel Diaclone ID/Biorad)
Rhésus (D)

B
Rh Positif RH+1

Une carte de groupe sanguin n'est délivrée qu'après une deuxième détermination du groupe sur un deuxième prélèvement dans le même Laboratoire. Chaque détermination est réalisée avec deux techniques différentes.

BIOCHIMIE SANGUINE

Ferritine 33.9 ng/ml (11.0–307.0)
(Chimiluminescence, Access II Beckman)

HORMONOLOGIE

TSH 2.261 mUI/L (0.340–5.600)
(Beckman Access / Chimiluminescence)

IMMUNOLOGIE-SEROLOGIE

V.D.R.L. Négatif

T.P.H.A Négatif
(Agglutination, Omega)

Rubéole IgM Négatif
Index : 0.13 (<1.20)
(ELFA Vidas BioMérieux)

Négatif: < 0.80 Positif: >= 1.20 Limite 0.8–1.20

Rubéole IgG 59.0 UI/ml (<15.0)
(ELFA, Mini Vidas BioMérieux)

Conclusion : Présence d'IgG spécifiques. Immunité acquise ou immunisation en cours. A contrôler dans 3 semaines si contexte épidémiologique ou grossesse.

Un résultat > 15 UI/mL est considéré comme positif pour les IgG anti-rubéole.
Un résultat compris entre 10 et 15 UI/mL est équivoque.

Grossesse ? non
Toxoplasmose IgM indice 0.15 (<0.55)
(ELFA, Vidas BioMérieux)

Résultat : Négatif
Interprétation des IgM :
Négatif <0.8
Équivoque entre 0.8 et 1.0
Positif >ou = 1.0

*LABORATOIRE G Lab
Docteur FILALI Mounir
93 Boulevard Anouar
Dossier validé biologiquement par : Docteur Remplacant
INPE 3051991 TP 36336941
BIOLOGISTE J.*